

Démarche : [ANSM] Demande de visa GP (Publicité en faveur des médicaments auprès du public) / Période de dépôt : 11/03/2026 - 20/03/2026

Organisme : Direction de la Surveillance

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

La présaisie du formulaire est possible, néanmoins le dépôt définitif des dossiers ne peut être effectué qu'à partir du 11 mars 2026. Tout envoi avant le jour d'ouverture de la période de dépôt sera réputé non recevable.

La publicité pour les médicaments auprès du grand public fait l'objet d'un contrôle a priori . Il se traduit par la délivrance d'un visa , dénommé visa GP.

Elle n'est autorisée que pour les médicaments :

- non soumis à prescription médicale obligatoire ;
 - et non remboursables par les régimes obligatoires d'assurance maladie (pour aucune de ses différentes présentations).
- De plus, l'autorisation de mise sur le marché ou l'enregistrement ne doit pas comporter d'interdiction ou de restrictions en raison d'un risque possible pour la santé publique, notamment lorsque le médicament n'est pas adapté à une utilisation sans intervention d'un médecin pour le diagnostic, l'initiation ou la surveillance du traitement. (article L.5122-6 du CSP).

Par dérogation, les vaccins peuvent faire l'objet de campagnes promotionnelles auprès du grand public, s'ils figurent sur une liste établie pour des motifs de santé publique par arrêté du ministre chargé de la santé.

Les produits de sevrage tabagique peuvent aussi faire l'objet de campagnes promotionnelles auprès du grand public, dans un objectif de santé publique.

Le directeur général de l'ANSM fixe chaque année les périodes de dépôt des demandes de visas publicité pour les médicaments.

L'ANSM dispose d'un délai de 2 mois, à compter du jour suivant la fin de la période de dépôt pour notifier à la firme sa décision.

La demande est réputée acceptée en l'absence de décision du directeur général de l'ANSM à l'issue de ces 2 mois. La durée de validité du visa est de deux ans.

MENTIONS LEGALES - Informations sur les données à caractère personnel recueillies et traitées par l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des Produits de Santé (ANSM) :

Ce traitement est effectué sous la responsabilité de l'ANSM dans le cadre de l'exercice de ses missions, conformément aux dispositions du règlement général sur la protection des données (RGPD) et de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

L'accès à vos données est exclusivement réservé aux agents de l'ANSM et est couvert par des mesures de sécurité permettant d'assurer leur intégrité et leur confidentialité pour toute la durée de leur traitement.

Vous disposez des droits prévus à l'article 40 de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, et notamment du droit d'accès

[ANSM] Demande de visa GP (Publicité en faveur des médicaments auprès du public) / Période d'et de rectification de vos données.

Vous pouvez exercer ces droits à tout moment auprès de notre Délégué à la protection des données, par demande écrite, en y joignant un justificatif d'identité comportant votre signature à l'une des adresses suivantes : ANSM, DRD, délégué à la protection des données, 143-147 Bd Anatole France 93285 SAINT DENIS Cedex ou dpo@ansm.sante.fr.

MENTIONS LÉGALES – Informations sur les données à caractère personnel recueillies et traitées par l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des Produits de Santé (ANSM) : champ Texte

Ce traitement est effectué sous la responsabilité de l'ANSM dans le cadre de l'exercice de ses missions, conformément aux dispositions du règlement général sur la protection des données (RGPD) et de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

L'accès à vos données est exclusivement réservé aux agents de l'ANSM et est couvert par des mesures de sécurité permettant d'assurer leur intégrité et leur confidentialité pour toute la durée de leur traitement.

Vous disposez des droits prévus à l'article 40 de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, et notamment du droit d'accès et de rectification de vos données.

Vous pouvez exercer ces droits à tout moment auprès de notre Délégué à la protection des données, par demande écrite, en y joignant un justificatif d'identité comportant votre signature à l'une des adresses suivantes : ANSM, DRD, délégué à la protection des données, 143-147 Boulevard Anatole France 93285 SAINT DENIS Cedex ou dpo@ansm.sante.fr.

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Laboratoire

Laboratoire titulaire ou exploitant de l'AMM effectuant la demande de visa

Si autre que titulaire ou exploitant préciser :

Si le titulaire du compte sur démarches-simplifiees.fr faisant le dépôt est une autre personne habilitée à effectuer la demande de visa (par exemple prestataire ou sous-traitant pour l'activité de promotion, ou transfert d'AMM en cours), le préciser ici.

Le cas échéant je m'engage en remplissant ce formulaire :

- à avoir l'accord du titulaire/exploitant actuel pour procéder au dépôt (document justificatif à fournir dans la partie "autre pièce justificative" du formulaire)
- à transmettre au titulaire/exploitant toutes les décisions/échanges avec l'ANSM, qui doit conserver la maîtrise et la responsabilité pharmaceutique en matière de publicité.

Adresse

Personne en charge du dossier

NOM et Prénom

Fonction

Téléphone

Courriel

QUITTANCE

Je m'engage à joindre au dossier une quittance de 510€ délivrée par la Direction des créances spéciales du Trésor de Châtelleraut

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Numéro de quittance

Numéro à 11 (ou 12) chiffres précisé sur la quittance (à joindre ci-dessous).

Vérifier que le numéro renseigné est cohérent avec la dénomination du PDF et le numéro indiqué au sein du PDF.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Quittance

Quittance TD0109 délivrée par la Direction des créances spéciales du Trésor de Châtelleraut, d'un montant de 510 €.

Vérifier qu'il ne s'agit pas d'une quittance TD0110 relative aux demandes d'autorisation de publicité pour les DM/DMDIV.

Nommer IMPERATIVEMENT le fichier avec le numéro de la quittance comme suit :

quittance20231000067.pdf

MEDICAMENT(S) PROMU(S)

Un support par demande de visa

Type(s) de produit(s)

(Menu déroulant à choix multiples)

Si un seul produit ne renseigner qu'un seul type de produit

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

☐ Biologique

☐ Biosimilaire

☐ Chimique

☐ Générique

☐ Homéopathique

☐ Hybride

☐ Médicaments dérivés du sang (MDS) et analogues recombinants

☐ Phytothérapie

☐ Solutés pour perfusion

☐ Radiopharmaceutiques

☐ Produits de contraste

☐ Thérapie cellulaire

☐ Thérapie génique

☐ Vaccins

Domaine(s) thérapeutique(s)

(Menu déroulant à choix multiples)

Si le médicament a plusieurs indications ne renseigner que le domaine thérapeutique correspondant à l'indication ciblée.

Voir la notice explicative sur le site de l'ANSM pour la correspondance des domaines thérapeutiques.

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

☐ Addictologie

☐ AINS

☐ Anesthésie

☐ Angiooedème héréditaire/hémangiome

☐ Antalgie (hors AINS)/Analgésie

☐ Antidotes

☐ Cardiologie 1– PA/IC/rythmologie

☐ Cardiologie 2 – vasculaire/hémostase/antiagrégants

☐ Dermatologie

☐ Dyslipidémies

☐ Gastro-entérologie

☐ Gynécologie

☐ Hémato 1: hématologie/onco-hématologie

☐ Hémato 2 : MDS/hémophilie

☐ Homéopathie sans indication

☐ HTAP

☐ Infectiologie

☐ Maladies endocriniennes et métaboliques

☐ Maladies métaboliques rares

☐ Néphrologie

☐ Neurologie

☐ Nutrition parentérale

☐ Obésité

☐ Oncologie solide

☐ Ophtalmologie

☐ ORL

☐ Ostéoporose

☐ Pneumologie-allergologie

☐ Psychiatrie

☐ Radiopharmaceutiques/Produits de contraste

☐ Réanimation

☐ Rhumatologie

☐ Sevrage alcoolique

☐ Sevrage tabagique

☐ Solutés pour perfusion/remplissage

☐ Stomatologie

☐ Transplantation

☐ Urologie

☐ Veinotoniques et sclérosants veineux

☐ Vitamines/Suppléments minéraux

Dénomination

Identifier la spécialité promue par nom de marque + dosage + forme pharmaceutique.

En cas d'indications identiques il est possible de réunir plusieurs présentations sous le même nom de marque.

Substance(s) active(s)

Si plusieurs substances actives séparer par un ;

Code ATC

Selon classification OMS

en cas de 1ère campagne (dépôt) préciser

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ 1ère campagne contexte lancement produit

☐ 1ère campagne GP suite à déremboursement

☐ 1ère campagne GP suite à délistage

Médicament en accès direct (inscrit sur la liste de médicaments de médication officinale)

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ OUI

☐ NON

☐ Demande en cours

Autre(s) médicament(s)

[ANSM] Demande de visa GP (Publicité en faveur des médicaments auprès du public) / Période de
Dénomination

Identifier la spécialité promue par nom de marque + dosage + forme pharmaceutique.

En cas d'indications identiques il est possible de réunir plusieurs présentations sous le même nom de marque.

Substance(s) active(s)

Si plusieurs substances actives séparer par un ;

Code ATC

Selon classification OMS

en cas de 1ère campagne (dépôt) préciser

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ 1ère campagne contexte lancement produit

☐ 1ère campagne GP suite à déremboursement

☐ 1ère campagne GP suite à délistage

Médicament en accès direct (inscrit sur la liste de médicaments de médication officinale)

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ OUI

☐ NON

☐ En cours

Dénomination

Identifier la spécialité promue par nom de marque + dosage + forme pharmaceutique.

En cas d'indications identiques il est possible de réunir plusieurs présentations sous le même nom de marque.

Substance(s) active(s)

Si plusieurs substances actives séparer par un ;

Code ATC

Selon classification OMS

en cas de 1ère campagne (dépôt) préciser

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ 1ère campagne contexte lancement produit

☐ 1ère campagne GP suite à déremboursement

☐ 1ère campagne GP suite à délistage

Médicament en accès direct (inscrit sur la liste de médicaments de médication officinale)

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

[ANSM] Demande de visa GP (Publicité en faveur des médicaments auprès du public) / Période d

☐ OUI

☐ NON

☐ En cours

Dénomination

Identifier la spécialité promue par nom de marque + dosage + forme pharmaceutique.

En cas d'indications identiques il est possible de réunir plusieurs présentations sous le même nom de marque.

Substance(s) active(s)

Si plusieurs substances actives séparer par un ;

Code ATC

Selon classification OMS

en cas de 1ère campagne (dépôt) préciser

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ 1ère campagne contexte lancement produit

☐ 1ère campagne GP suite à déremboursement

☐ 1ère campagne GP suite à délistage

Médicament en accès direct (inscrit sur la liste de médicaments de médication officinale)

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ OUI

☐ NON

☐ En cours

SUPPORT (1 par demande de visa)

Maquette à joindre en pièce jointe n°2

Support

Numéro interne de référencement

Constitué selon : Année (2 chiffres) / mois de dépôt (2 chiffres) / Code CIS (1 seul même si plusieurs spécialités concernées) / type de visa (GP ou PM) / 3 chiffres correspondant à une numérotation spécifique incrémentée de 1 en 1, à partir de 001, par code CIS et par mois de dépôt (numérotation établie par le demandeur lui-même)

Exemple : 23/01/66127921/GP/001

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Maquette en couleurs du projet de publicité

Format pdf (sauf documents audiovisuels)

Nommer IMPERATIVEMENT le fichier avec le numéro interne de référencement suivi du suffixe MAQ

Exemple : 2301_66127921_GP_001_MAQ.pdf

[ANSM] Demande de visa GP (Publicité en faveur des médicaments auprès du public) / Période d

Pour les documents visuels ou audiovisuels, un texte dactylographié indiquant le script, décrivant ou représentant l'image et transcrivant l'audio doit être joint.

Support

Tout projet de vidéo doit être déposé sous l'item "Film/vidéo/storyboard" ou "Film sans son", y compris pour une diffusion sur les réseaux sociaux. Le cas échéant, le commentaire du post ou autre habillage de la vidéo devront être déposés avec le projet de vidéo.

Pour les posts/story (fixes, défilants) diffusés sur les réseaux sociaux sélectionner le nouvel item "Publication réseaux sociaux".

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Affichage officine (PLV, panneau vitrine, vitrophanie...)
- ☐ Affichage public
- ☐ Animation/affichage dynamique
- ☐ Annonce presse
- ☐ Bandeau internet, bannière, habillage site
- ☐ Boîte factice
- ☐ Brochure
- ☐ Document léger d'information
- ☐ Film/Vidéo/Storyboard (toutes modalités de diffusion)
- ☐ Film sans son (toutes modalités de diffusion)
- ☐ Objet divers
- ☐ Présentoir
- ☐ Publi-rédactionnel
- ☐ Publication réseaux sociaux hors films/vidéos (post, story...)
- ☐ Site internet
- ☐ Spot radio
- ☐ Stop rayon, linéaire, réglette

Si le type de support n'apparaît pas dans le menu déroulant

Si le support n'apparaît pas dans le menu déroulant, cocher le support le plus approchant et préciser le type de support dans ce champ.

Titre du projet

(facultatif)

Contexte de la demande

Rq : S'il s'agit d'un nouveau projet de publicité ayant précédemment fait l'objet d'un refus, sélectionner "Nouveau dépôt suite à un refus de visa"

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

[ANSM] Demande de visa GP (Publicité en faveur des médicaments auprès du public) / Période d

☐ Nouveau projet de publicité

☐ Mise à jour/modification d'un document existant

☐ Renouvellement de visa (support non modifié)

☐ Nouveau dépôt suite à un refus de visa

Si renouvellement/modification, préciser le numéro interne de référencement initial et, le cas échéant, les éléments modifiés

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Joindre si possible une maquette avec les corrections apparentes ou un tableau à trois colonnes (texte de base, texte modifié et justification de la modification).

Nommer IMPERATIVEMENT le fichier avec le numéro interne de référencement suivi du suffixe SUIVI

Exemple : 2201_66127921_GP_001_SUIVI

Modalités de diffusion

Modalités de diffusion

Par exemple : télévision, internet, presse, en officine, réseaux sociaux...

En cas de diffusion sur les réseaux sociaux, la demande devra préciser :

- les réseaux sociaux envisagés

- l'ensemble des éléments constituant la publication (support + commentaire du post / dénomination des pastilles / surimpressions des stories....)

Cas particulier des stops rayons / réglottes de linéaire en faveur d'un médicament pouvant être présenté en accès direct

Préciser si la publicité sera présentée devant le comptoir (ML complètes) ou derrière le comptoir (ML abrégées) ou les 2 (dans ce cas prévoir 2 versions de la publicité ou présenter des ML complètes)

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Devant le comptoir

☐ Derrière le comptoir

☐ Devant et derrière le comptoir

Cas des sites internet

Préciser le ou les noms de domaine envisagés

Cas des bandeaux, pop up, films et autres publicités diffusés sur internet ou un réseau social ouvert

Préciser les types de sites prévus pour la diffusion de la publicité

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

☐ Sites de pharmacies en ligne (NB : en cas de diffusion de cette publicité sur un site de pharmacie en ligne, celle-ci ne doit pas être présentée sur la page de vente du produit promu. Elle ne doit pas non plus renvoyer vers la page de vente du médicament via un lien ou en étant cliquable).

[ANSM] Demande de visa GP (Publicité en faveur des médicaments auprès du public) / Période d

☐ Réseaux sociaux type Instagram, Facebook, LinkedIn, YouTube, TikTok... (NB : la diffusion de publicités sur un réseau social ouvert n'est admise que si les fonctions de type « like », « commentaires » et "partage" sont désactivées. Concernant les modalités de diffusion, le pre-roll Youtube n'est autorisé qu'à condition que le film ne soit pas « skippable » : il doit être diffusé dans son intégralité pour visionnage de l'ensemble des mentions obligatoires).

☐ Autres sites grand public (doctissimo, presse grand public en ligne,...) : à préciser dans l'encart ci-après.

Autres sites grand public

En cas d'obtention du visa, je m'engage à respecter les conditions de diffusion renseignées.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Autres informations

Autres dossiers déposés lors de la même période de dépôt pour la même spécialité

Si d'autres demandes de visa pour la même spécialité doivent être effectuées lors de la même période de dépôt, préciser le nombre et le type de publicité (support)

Commentaires

Toutes informations utiles, à porter à la connaissance de l'instructeur du dossier

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Autre pièce justificative

Sur demande ANSM

Lisibilité des mentions obligatoires (pour les supports imprimés)

Ne pas remplir si ces informations figurent sur la maquette du projet de publicité

Dimensions du support final

Police des mentions obligatoires

Hauteur caractères mentions obligatoires

Hauteur maximale corps de texte publicité

Taille maximale des caractères utilisés pour les slogans ou nom de la spécialité

Déclinaison(s) de support envisagée(s)

Support

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Affichage public
- ☐ Animation/affichage dynamique
- ☐ Annonce presse
- ☐ Bandeau internet, bannière, habillage site
- ☐ Boîte factice
- ☐ Brochure
- ☐ Document léger d'information
- ☐ Film sans son
- ☐ Film TV
- ☐ Film internet
- ☐ Objet divers
- ☐ Panneau vitrine/vitrophane
- ☐ Présentoir
- ☐ Publi-rédactionnel
- ☐ Site internet
- ☐ Spot radio
- ☐ Stop rayon, linéaire, réglette

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Maquette en couleurs du projet de déclinaison

Nommer IMPERATIVEMENT le fichier avec le numéro interne de référencement suivi de F01 (incrémentation de 1 en 1, par support décliné)

Exemple : 2301_66127921_GP_001_F01

Support

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Affichage public
- ☐ Animation/affichage dynamique
- ☐ Annonce presse
- ☐ Bandeau internet, bannière, habillage site
- ☐ Boîte factice
- ☐ Brochure
- ☐ Document léger d'information
- ☐ Film sans son

[ANSM] Demande de visa GP (Publicité en faveur des médicaments auprès du public) / Période d

☐ Film TV

☐ Film internet

☐ Objet divers

☐ Panneau vitrine/vitrophane

☐ Présentoir

☐ Publi-rédactionnel

☐ Site internet

☐ Spot radio

☐ Stop rayon, linéaire, réglette

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Maquette en couleurs du projet de déclinaison

Nommer IMPERATIVEMENT le fichier avec le numéro interne de référencement suivi de F01 (incrémentation de 1 en 1, par support décliné)

Exemple : 2301_66127921_GP_001_F01

Support

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Affichage public

☐ Animation/affichage dynamique

☐ Annonce presse

☐ Bandeau internet, bannière, habillage site

☐ Boîte factice

☐ Brochure

☐ Document léger d'information

☐ Film sans son

☐ Film TV

☐ Film internet

☐ Objet divers

☐ Panneau vitrine/vitrophane

☐ Présentoir

☐ Publi-rédactionnel

☐ Site internet

☐ Spot radio

☐ Stop rayon, linéaire, réglette

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Nommer IMPERATIVEMENT le fichier avec le numéro interne de référencement suivi de F01 (incrémentation de 1 en 1, par support décliné)
Exemple : 2301_66127921_GP_001_F01

REFERENCES

Pour les références bibliographiques, fournir un lien de téléchargement ou un fichier zippé.

Références bibliographiques : lien de téléchargement

Le lien de téléchargement peut être commun pour l'ensemble d'une campagne (même période de dépôt).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Références bibliographiques : fournir un fichier zippé

(au choix si lien de téléchargement non fourni)

Faire référence à un autre dépôt de la campagne ou à un dépôt précédent (< 3 ans) ayant des références identiques

(numéro à 7 ou 8 chiffres d'identification du dossier dans démarches simplifiées : pas le numéro interne de référencement du dossier)